

**Présidence****Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

**DEPE**

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

[secretariatcfvu@univ-rouen.fr](mailto:secretariatcfvu@univ-rouen.fr)**CFVU****29 septembre 2023 - URN****Décision n°CFVU-2023-12**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 26 votants, dont 9 membres représentés.

**Règlement des études en Maïeutique (licence)**

- Vu le règlement des études en licence Maïeutique (licence)

*Approbation du règlement des études en licence Maïeutique (licence)*

Pour	26
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

**La CFVU approuve le règlement des études en licence Maïeutique (licence)**

Fait à Rouen, le 29 septembre 2023

Le président de l'Université de Rouen Normandie

  
Laurent YON



Formation organisée  
avec le soutien de la  
Région Normandie

## **DEPARTEMENT DES ETUDES DE SAGE-FEMME**

### **Règlement des études de la Licence**

### **DFGSMa2 (SMa2) – DFGSMa3 (SMa3)**

**Année 2023/2024**

---

 **Département des Etudes de Sage-femme**

*Adresse postale* : 1, rue de Germont - 76031 Rouen cedex 1 - tél. : 02 32 88 80 83 –  
secretariat.ecole.sages.femmes@chu-rouen.fr

## Table des matières

1. Préambule.....	1
2. Références réglementaires.....	1
3. Organisation générale de la licence en Formation Générale en Sciences Maïeutiques.....	1
A. RENTREE UNIVERSITAIRE .....	2
B. DELEGUES DE PROMOTION .....	2
C. ORGANISATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS.....	2
D. STAGES.....	4
E. DOCIMOLOGIE, MODALITES DE CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES .....	4
F. EVALUATION DES STAGES ET DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES PAR LES ETUDIANTS.....	6
G. BIEN ETRE ETUDIANT ET PERSONNALISATION DU SUIVI .....	6
H. DIPOSITIONS PARTICULIERES .....	6
- DFGSMa2 ou SMa2 .....	7
A. ENSEIGNEMENTS THEORIQUES .....	7
B. STAGES.....	11
C. MODALITES DES CONTRÔLES DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES .....	13
- DFGSMa3 ou SMa3 .....	14
A. ENSEIGNEMENTS THEORIQUES .....	14
B. STAGES.....	15
C. MODALITES DES CONTRÔLES DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES.....	18

## **1. Préambule**

Le règlement des études est un document qui a pour but de détailler l'organisation du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques. Il est élaboré conformément à l'arrêté du 19 juillet 2011 cité ci-dessous. Il est à relier au règlement intérieur ainsi qu'au document précisant les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances. Le département des études de sage-femme de Rouen (DESF) a à cœur le respect du bien être des étudiants et de leurs individualités. Il existe une volonté certaine d'autonomisation des étudiants, de personnalisation de leur parcours afin de favoriser l'autoréflexivité et de maintenir l'étudiant au cœur de sa formation, tout ceci permettant une formation optimale, gage de qualité pour la prise en soin des patientes et des nouveau-nés.

## **2. Références réglementaires**

- Arrêté du 11 septembre 2009 relatif à l'agrément et au fonctionnement des écoles de sages-femmes.
- Arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études du diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques.
- Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Décret n° 2020-821 du 29 juin 2020 modifiant le décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé
- Arrêté du 29 juin 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé

## **3. Organisation générale de la licence en Formation Générale en Sciences Maïeutiques**

La direction du DESF est assurée par Madame Fabienne Darcet, sage-femme directrice. Monsieur le docteur Alain Diguët, médecin spécialiste en gynécologie-obstétrique assure une fonction de directeur technique et d'enseignement.

Le diplôme de formation générale en Sciences Maïeutiques sanctionne la première partie des études en vue du diplôme d'État de sage-femme. Il correspond à la validation de l'équivalent de six semestres de formation, soit une obtention de 180 crédits européens (ECTS), correspondant au niveau licence (décret du 19 juillet 2011).

#### **A. RENTREE UNIVERSITAIRE**

La rentrée universitaire a lieu le 31 août 2023 à 10H pour les SMA 2 et le 4 septembre 2023 pour les SMA3.

#### **B. DELEGUES DE PROMOTION**

Au début de chaque année universitaire, les étudiants de chaque promotion votent pour l'un d'entre eux et son suppléant pour les représenter auprès de la direction du DESF, des jurys d'examen, du conseil de département. Cette désignation a lieu par vote secret à la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, à la majorité simple au 2<sup>ème</sup> tour.

#### **C. ORGANISATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS**

Les études sont organisées sur le modèle d'alternance en cours et en stage.

##### La formation en licence a pour objectifs :

- L'acquisition d'un socle de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme. Cette base englobe la biologie, certains aspects des sciences exactes, plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, indispensables à l'appropriation progressive des compétences nécessaires à l'exercice des métiers médicaux.
- L'approche fondamentale de l'être humain dans l'optique du maintien de la santé et de la prise en charge du malade, par l'acquisition de connaissances en santé publique, en sémiologies clinique et paraclinique.
- L'acquisition de connaissances fondamentales de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée des fonctionnements normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain.

Quatre principes régissent l'acquisition des connaissances. Le DESF de Rouen met un point d'honneur à leur respect :

1. La non-exhaustivité : L'enjeu est d'acquérir des concepts qui permettront à l'étudiant au cours de ses études ultérieures et de sa vie professionnelle de disposer des outils pour faire évoluer ses savoirs et ses savoir-faire.
2. La participation active de l'étudiant le place au cœur de sa formation et favorise la mise en œuvre de l'autoréflexivité
3. L'interdisciplinarité : les enseignements ou les stages intégrant différentes disciplines préparent à la collaboration entre futurs professionnels de la santé.
4. L'ouverture vers différentes thématiques ou différentes pratiques professionnelles : par le choix d'UE librement choisies par l'étudiant et par un encadrement personnalisé accompagnant les projets professionnels de chacun.

Les enseignements sont organisés par disciplines, regroupées sous forme d'**unités d'enseignement (UE)** articulées entre elles en cohérence avec les objectifs de la formation. Ces enseignements permettent à l'étudiant de développer des connaissances spécifiques, une compétence dans la relation de soin et sa réflexivité. La formation fait également appel aux Technologies de l'Information et de la Communication. Cet enseignement est assuré par l'équipe pédagogique du DESF, les enseignants de l'UFR Santé, le personnel du CHU de Rouen et des intervenants extérieurs à l'établissement.

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux, travaux dirigés ou pratiques, tables rondes, pédagogie à distance en e-learning, pédagogie inversée, ... Ces derniers peuvent être organisés en inter-professionnalité. Une place importante est accordée à la formation par simulation et à l'approche par la gestion des risques.

L'emploi du temps hebdomadaire est fourni aux étudiants sous forme affichée et sous forme numérique, accessible à distance. Les changements qui surviendraient sont fournis aux étudiants dans les plus brefs délais, sous forme numérique.

➤ **UE librement choisies :**

Les étudiants choisissent selon leurs projets personnels et/ou professionnels de suivre des UE spécifiques. Ces UE librement choisies par les étudiants le sont parmi les UE proposées à l'université dans d'autres filières dont la recherche ou parmi les UE spécifiques proposées par le DESF. Un stage supplémentaire

est possible. Ces UE offrent la possibilité de diversifier ses connaissances, d'approfondir une thématique ou de bénéficier de temps de réflexion sur soi.

#### **D. STAGES**

La répartition et les plannings des stages sont effectués sous la responsabilité de la directrice en lien avec les sages-femmes enseignantes. Les terrains de stage sont majoritairement les établissements de soin en gynécologie ou périnatalité de la Normandie. Des stages en Métropole sont possibles sur demande des étudiants.

La répartition nominative dans les stages est arrêtée et communiquée en début d'année. Un soin particulier est accordé au respect des vœux émis par les étudiants. La répartition définitive doit cependant être établie avec les contraintes et modalités de stage arrêtées avec les partenaires de la formation clinique.

La présence des étudiants en stage est obligatoire. Les roulements hebdomadaires sont communiqués aux étudiants deux semaines au minimum avant leur départ en stage et sont consultables sur **UniversiTICE**. Les étudiants assurent des amplitudes horaires variables dont des gardes de jour et de nuit, y compris les week-ends et jours fériés, dans le respect de la continuité des soins et des repos de sécurité et conformément au fonctionnement des établissements d'accueil publiques et privés. En cas d'absence, les modalités de récupération du temps de stage sont définies en lien avec le DESF et le terrain de stage, au regard du règlement intérieur.

Après chaque garde ou quart, l'étudiant remplit un relevé de son activité, complété par son auto-évaluation suivi d'un feedback du professionnel encadrant.

#### **E. DOCIMOLOGIE, MODALITES DE CONTRÔLE DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

Les épreuves sont planifiées sur l'année universitaire et le calendrier général des examens est communiqué aux étudiants dans le mois qui suit la rentrée.

Le contrôle des aptitudes et des connaissances est organisé pour chaque semestre par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les épreuves des examens peuvent être réalisées sous formes écrite, orale ou informatique. La session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats semestriels.

Une note supérieure ou égale à 10 sur 20 est exigée pour la validation de chaque UE. Quand l'évaluation d'une UE est constituée de plusieurs épreuves un coefficient peut être attribué à ces dernières. Des compensations entre les UE sont parfois possibles, les modalités sont définies et remises à jour chaque année dans le document des modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances du DESF.

Une délibération du jury d'examen 1<sup>ère</sup> session a lieu à la fin de chaque semestre et statue souverainement sur le résultat des contrôles de connaissances en vue de la validation des UE dispensées. Une délibération portant sur les 2<sup>èmes</sup> sessions des 2 semestres est organisée sous la forme d'une Commission d'Attribution des Crédits (CAC). Les jurys sont composés par l'équipe pédagogique du DESF, des représentants de l'université, des représentants de l'enseignement et un représentant des responsables de stage.

➤ **Évaluation de l'UE « apprentissage clinique » :**

L'unité d'Apprentissages Cliniques comprend une ou plusieurs épreuves théoriques et/ou pratiques au sein du DESF ou sur les terrains de stage.

L'acquisition des ECTS de cette UE Clinique nécessite également la validation de tous les stages.

Cette dernière est prononcée au vu du carnet de stage par le maître de stage. En cas de non validation, l'étudiant effectue un nouveau stage dont les modalités sont définies par l'équipe pédagogique en lien avec le terrain de stage. Il peut se dérouler sur une période de vacances. Dans le cas où plusieurs stages sont invalidés, les modalités de rattrapage sont définies par l'équipe pédagogique en lien avec le document des modalités de contrôle des aptitudes et des compétences, dans la limite de 6 ECTS par année.

➤ **En cas de redoublement :**

- Les étudiants gardent les ECTS des UE acquises au titre de l'année écoulée.
- En cas de redoublement pour non validation théorique, il sera exigé au minimum, un stage d'une durée de 6 semaines avant le passage dans l'année supérieure. L'étudiant peut toutefois demander à réaliser les stages de l'année de redoublement, la validation formelle ne sera alors pas nécessaire.
- Les étudiants redoublants peuvent être répartis sur différents terrains de stage selon une maquette correspondant à leur projet professionnel ou à leurs difficultés.

## **F. EVALUATION DES STAGES ET DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES PAR LES ETUDIANTS**

L'ensemble des stages et des enseignements théoriques sont évalués en ligne par les étudiants. A la fin de chaque stage et de chaque semestre pour les UE théoriques, l'étudiant est invité par mail, sur sa boîte universitaire, à compléter un questionnaire d'évaluation. L'évaluation est anonyme et confidentielle.

L'analyse des réponses et les actions mises en place s'inscrivent dans la logique de démarche d'amélioration continue de la qualité de la formation du DESF de Rouen.

## **G. BIEN ETRE ETUDIANT ET PERSONNALISATION DU SUIVI**

Différents éléments sont mis en place pour favoriser le bien être de chacun au sein du DESF. Par exemple, des sofas gonflables pour un « espace détente », une UE « prendre confiance en soi », une autre « sophrologie », un partenariat avec la commission d'aide aux étudiants de l'UFR Santé, un temps de retour d'expérience avec une psychologue, **une sage-femme enseignante référente CNAES** ...

Une visite médicale annuelle est organisée

En début de parcours, une sage-femme enseignante « référente » est attribuée à chaque étudiant. Des entretiens individualisés sont organisés régulièrement afin de personnaliser l'accompagnement. Le binôme sage-femme référente-étudiant ainsi formé reste le même tout au long du cursus universitaire. Il peut cependant être amené à changer sur demande de l'un de ses deux membres.

Chaque étudiant a accès à un portfolio numérique qui lui est présenté à la rentrée. Ce portfolio numérique sera alimenté pendant la durée de ses études au sein du DESF. Il contient les différents documents entourant la formation, les objectifs de stage, etc. Il appartient à l'étudiant de le mettre à jour régulièrement, il sera utilisé pour les entretiens individualisés, pour les validations de stage, etc.

## **H. DIPOSITIONS PARTICULIERES**

En cas de situation personnelle particulière, les étudiants sont invités à communiquer selon leurs souhaits avec l'équipe enseignante. Des dispositions exceptionnelles pourront être mises en place.

La sage-femme enseignante référente de l'année est **Madame Céline MAHIEU**.

Les étudiants bénéficient d'une information sur les points clés de l'année DFGSMa2 lors de l'année de PASS, LAS. Une journée de pré-rentree est organisée pour chacun des étudiants accueillis afin de présenter le DESF, d'organiser le stage d'immersion et les enseignements en UE librement choisies.

### **A. ENSEIGNEMENTS THEORIQUES**

L'enseignement théorique comprend **12** UE dont **4** sont mutualisées et communes avec les étudiants de DFGSM2 et DFGSM3.

#### ➤ **Les UE dispensées au sein du DESF :**

##### UE1 : Obstétrique, maïeutique : 4 ECTS

- *Objectifs généraux :*
- Acquérir les connaissances nécessaires pour :
- Dépister les situations à risque médical, social et psychique.
- Prendre en charge l'accouchée et son nouveau-né.
- Promouvoir l'allaitement et son suivi.
- Prévenir, informer, éduquer, notamment dans le domaine de la nutrition.

##### UE3 : Néonatalogie, puériculture, pédiatrie : 5 ECTS

- *Objectifs généraux :*
- Acquérir des connaissances fondamentales concernant la santé du nouveau-né, du nourrisson et de l'enfant.
- Acquérir des connaissances nécessaires à la nutrition et à l'alimentation du nouveau-né et de l'enfant, la surveillance et la prise en charge du nouveau-né.
- Acquérir des connaissances sur les aspects physiopathologiques et les bases pharmacologiques des traitements pédiatriques.

##### UE4 : Santé publique, démarche de recherche, anglais : 3 ECTS

- *Objectifs généraux :*

- Acquérir des connaissances en Santé publique prenant pour exemples, l'hygiène individuelle et collective y compris alimentaire, les différentes vigilances.
- Acquérir des connaissances de base de prévention et gestion des risques, notions d'événements porteurs de risques.
- **Acquérir des connaissances en Santé Environnementale / Développement Durable.**
- Etre capable de lire des documents médicaux en langue anglaise et être autonome à l'oral.

✚ UE5 : Apprentissages cliniques, démarche clinique, gestes techniques : 17 ECTS ; incluant les ECTS de stage

- *Objectifs généraux* :

- Acquérir les concepts et les principes nécessaires à l'étudiant pour la construction progressive des compétences professionnelles.
- Appréhender la relation de soin.
- Acquérir des compétences concernant les soins de nursing et infirmiers.
- Développer son raisonnement clinique.

✚ UE6 : Santé, Société, Humanité : 3 ECTS

- *Objectifs généraux* :

- Acquérir un socle de connaissances en psychologie, en anthropologie, en droit et législation : poser le cadre règlementaire des droits du patient et de la protection sociale.
- Favoriser l'émergence d'une réflexion éthique qui se poursuivra tout au long du cursus.
- Acquérir des connaissances et développer des capacités de réflexion permettant l'accompagnement de la femme, du couple et de la famille en prenant en compte les différences socioculturelles.
- Sensibiliser les parents aux repères de consommation alimentaire, élément constitutif fondamental de l'organisation psychologique et social des individus.
- Savoir établir une relation d'écoute de qualité et délivrer une information claire et adaptée à la compréhension de la femme et de son environnement familial.

✚ UE13 : Appareil cardio-respiratoire : 3 ECTS

- *Objectifs généraux* :

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle des systèmes cardio-vasculaire et respiratoire en développant les bases utiles à la compréhension des signes cliniques et paracliniques.
- Apporter des notions de dysfonctionnement et connaître leurs principaux moyens d'études.
- Connaître les aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements.

 **UE14 : Reins et voies urinaires : 2 ECTS**

- *Objectifs généraux :*

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle du rein et des voies urinaires en développant les bases utiles à la compréhension des signes cliniques et paracliniques.
- Apporter des notions de dysfonctionnement et connaître leurs principaux moyens d'études.
- Connaître les aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements.

 **UE15 : Systèmes digestif, endocrinien, locomoteur, neurosensoriel, dermatologie, ophtalmologie et ORL : 6 ECTS**

L'enseignement pour l'endocrinologie est commun avec les étudiants de DFGSM3, les examens sont organisés par le DESF.

- *Objectifs généraux :*

- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle des systèmes digestif, endocrinien, locomoteur, neurosensoriel et dermatologie, ophtalmologie et ORL en développant les bases anatomiques, physiologiques et biologiques et la sémiologie clinique et paraclinique.
- Apporter des notions de dysfonctionnement et connaître leurs principaux moyens d'études.
- Connaître les aspects physiopathologiques et bases pharmacologiques des traitements

 **UE librement choisies : 2 ECTS**

➤ **Certifications :**

Conformément à l'article 4 de l'arrêté du 19 juillet 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de Formation Générale en Science Maïeutiques, un apprentissage à la maîtrise des outils informatiques, le parcours de validation CLES\* en anglais ainsi qu'une formation aux gestes d'urgence sont organisés :

 **PIX : Compétences Numériques**

- *Objectifs généraux :*

Le PIX permet d'évaluer, de développer et certifier les compétences numériques.

Le PIX couvre 16 compétences réparties en 5 domaines :

1. Informations et données : Mener une recherche et une veille d'information ; Gérer des données ; Traiter des données.
2. Communication et collaboration : Interagir ; Partager et publier ; Collaborer ; S'insérer dans le monde numérique.
3. Création de contenu : Développer des documents textuels ; Développer des documents multimédias ; Adapter les documents à leur finalité ; Programmer.
4. Protection et sécurité : Sécuriser l'environnement numérique, protéger les données personnelles et la vie privée ; Protéger la santé, le bien-être et l'environnement.
5. Environnement numérique : Résoudre des problèmes techniques ; Construire un environnement numérique.

✚ AFGSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de **niveau 2**

- *Objectif général* :

Former aux gestes et soins d'urgence en attendant l'équipe médicale spécialisée.

✚ CLES : Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Attestation d'équivalence du niveau B1 en langue anglaise demandée en fin de licence

➤ **Les UE mutualisées :**

Ces UE sont totalement ou en partie mutualisées avec les enseignements des étudiants préparant le Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année, DFGSM2 ou 3.

✚ UE9 Agent infectieux, hygiène : 6 ECTS mutualisation avec les DFGSM3

- *Objectifs généraux* :

- Connaître les principaux agents infectieux, les moyens d'études d'une infection chez l'Homme et les enjeux actuels en matière de Santé publique.
- Connaître les mécanismes essentiels et décrire les modalités d'interactions impliquées dans la relation hôte-micro-organismes.
- Connaître les bases fondamentales de l'épidémiologie, de la physiopathologie et biologiques et du traitement des maladies infectieuses.
- Développer les bases fondamentales de l'utilisation des anti-infectieux.

✚ UE11 : Génétique, Reproduction, Obstétrique, Gynécologie : 3 ECTS ; mutualisation avec les DFGSM2

- *Objectifs généraux :*

- Connaître les bases essentielles de l'hérédité humaine.
- Savoir appréhender l'influence du génome en pathologie humaine.
- Acquérir des notions essentielles au diagnostic et à la prise en charge des patientes et/ou du fœtus et/ou du nouveau-né et de leur famille.
- Connaître l'organisation morphologique et fonctionnelle des systèmes endocrinien et reproducteur.
- Développer les bases anatomiques, physiologiques et biochimiques utiles à la compréhension des signes cliniques et paracliniques des affections endocriniennes et des maladies métaboliques.
- Acquérir des connaissances sur la grossesse normale.
- Acquérir des connaissances sur l'organisation morphologique et fonctionnelle sénologique et des appareils reproducteurs féminin et masculin et la réalisation de l'examen clinique gynécologique.

✚ UE12 : Tissu sanguin, système immunitaire : 6 ECTS ; mutualisation partielle avec les DFGSM2 ; examens organisés par le DESF

- *Objectifs généraux :*

- Connaître les principales structures de ces tissus mais aussi la dynamique de fonctionnement de ces systèmes en abordant leur organisation générale, les principaux mécanismes qui régulent leur homéostasie et les moyens d'étude.

## **B. STAGES**

- *Cf. organisation générale de la licence*

### ➤ **Nature des 4 stages de la SMa2**

#### **1. Stage d'immersion**

Ce stage est réalisé pendant l'été avant l'intégration en SMa2 dans les différentes maternités partenaires de la formation clinique du DESF. Il est précédé d'une **matinée** d'information organisée au sein du DESF.

○ *Objectifs généraux :*

- Réaliser ses premiers pas de professionnel de Santé.
- Percevoir la valeur de la conscience professionnelle, de la rigueur et du respect mutuel nécessaires à une prise en charge de qualité des patients.
- Sensibiliser aux règles d'hygiène hospitalière et aux mesures de protection contre les risques de contamination.

- *Durée* : Ce stage se déroule sur 2 semaines consécutives sur la base de 35h /semaine.

- *Services* :

- Salle de Naissance
- Suites de couches
- Hospitalisation de chirurgie gynécologique

- *Horaires* :

Les emplois du temps sont élaborés par les sages-femmes coordinatrices des maternités en fonction des services d'accueil et des horaires des professionnels tuteurs de stage.

## **2. Stage de sémiologie, démarche clinique, gestes techniques : 3 ECTS**

- *Objectifs généraux* :

- Appréhender les relations avec les patients et le personnel soignant.
- Accueillir les personnes soignées.
- Participer à la vie d'un service de soins.
- Effectuer les gestes techniques de soin.
- Développer son raisonnement clinique.

- *Durée* : Ce stage se déroule sur 3 semaines consécutives soit 105 H.

- *Services* :

Le stage se déroule uniquement dans les différents services du Centre Hospitalier Universitaire de Rouen et du Centre Henry Becquerel.

- Médecine
- Chirurgie
- Soins de Suites et de Réadaptation

- *Horaires* :

- Quart du matin et du soir ; Journée.

## **3. Stage de suivi per-natal : 4 ECTS**

- *Objectifs généraux* :

- Connaître l'environnement de la naissance et l'organisation d'un bloc obstétrical.
- Appréhender les relations avec le personnel soignant.
- Accueillir la patiente.
- Effectuer les gestes de soin auprès de la patiente.

- Accueillir le nouveau-né.
  - *Durée* : Ce stage se déroule sur 4 semaines consécutives soit 140 H.
  - *Services* :

Salle de Naissance dans les maternités partenaires de la formation clinique.

- *Horaires* :

Gardes de jour et nuit de 12h ou quart du matin et du soir sur la base de 35H / semaine. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

#### **4. Stage de suivi post natal : 4 ECTS**

- *Objectifs généraux* :

- Accueillir la mère et le nouveau-né.
- Pratiquer les soins d'hygiène, de confort et technique auprès de la mère.
- Pratiquer les soins d'hygiène auprès du nouveau-né.
- Accompagner et assurer le suivi la mise en place de l'allaitement et de l'alimentation artificielle du nouveau-né.
- Accompagner le développement du lien mère-enfant.
- Collaborer avec le personnel soignant.
  - *Durée* : Ce stage se déroule sur 4 semaines consécutives soit 140 H.
  - *Services* :

Suites de couches dans les maternités partenaires de la formation clinique

- *Horaires* :

Gardes de jour et nuit de 12 H ou quart du matin et du soir sur la base de 35 H / semaine. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

### **C. MODALITES DES CONTRÔLES DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

- *Cf. organisation générale de la licence ainsi que le document définissant les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances*

#### **➤ Admission dans l'année supérieure :**

Pour être déclaré admis en SMa3, l'étudiant doit avoir validé les deux semestres de l'année universitaire, soit 60 ECTS (30 ECTS/semestre) à l'issue de la fin des épreuves de deuxième session.

Toutefois, les étudiants sont autorisés à passer dans l'année supérieure avec un maximum de 6 ECTS de dettes, à l'exception des UE Obstétrique Maïeutique, Pédiatrie et Apprentissages Cliniques qui doivent être obligatoirement validées.

La sage-femme enseignante référente de l'année est Madame Muriel LEGENDRE.

## A. ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

L'enseignement théorique comprend 7 UE dispensées au DESF.

✚ UE1 : Obstétrique, maïeutique : 8 ECTS

- *Objectifs généraux* : cf. DFGSM2

✚ UE2 : Gynécologie : 3 ECTS

✚ *Objectifs généraux* :

- Acquérir des connaissances sur la réalisation de l'examen clinique gynécologique, les étapes de la vie génitale, de la puberté à la ménopause et la régulation des naissances répondant aux exigences de prévention et de prescription ;
- Acquérir les connaissances nécessaires pour : Prévenir, informer, éduquer dans les domaines de la sexualité, de la fécondité et l'infertilité et des problèmes gynécologiques dont les infections sexuellement transmissibles, Prévenir le risque de la grossesse chez les adolescentes,
- Acquérir des connaissances sur les aspects physiopathologiques et les bases pharmacologiques des traitements

✚ UE3 : Néonatalogie, puériculture, pédiatrie : 1 ECTS

✚ *Objectifs généraux* : cf. DFGSM2

✚ UE5 : Apprentissages cliniques, démarche clinique, gestes techniques : 30 ECTS, incluant les ECTS de stage

✚ *Objectifs généraux* : cf. DFGSM2

✚ UE6 : Santé, Société, Humanité : 3 ECTS

✚ *Objectifs généraux* : cf. DFGSM2

✚ UE librement choisies : 10 ECTS, dont 2 ECTS de stage en cabinet de SF libérale

✚ UE Service Sanitaire : 5 ECTS, incluant les ECTS d'action du service sanitaire

Cette UE est mise en place selon le Décret n° 2018-472 du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire des étudiants en santé.

L'enseignement relatif aux thématiques du service sanitaire est réalisé en ligne via les plateformes universitaires. Il est mutualisé avec tous les étudiants en santé concernés.

Au DESF de Rouen, des ED de remédiation sont organisés avant l'action du service sanitaire.

➤ **Certifications:**

✚ cf. DFGSM2 pour la certification PIX et CLES : Une dérogation pour la validation des différentes attestations en Sma3 peut être accordée pour les étudiants ne les ayant pas validées en Sma2.

✚ Journée étudiant citoyen

Les étudiants sont invités à participer à cette journée où plusieurs disciplines se retrouvent pour échanger autour d'un thème éthique de santé. Une production orale est demandée.

## **B. STAGES**

✚ *Cf. organisation générale de la licence*

➤ **Nature des stages de la Sma3**

### **1. Stage « prénatal » : 6 ECTS**

○ *Objectifs généraux :*

- Conduire une consultation prénatale (situation 1 du référentiel métier et compétences).
- Participer à l'organisation et à l'animation d'une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité (situation 2 du référentiel métier et compétences).

○ *Durée :*

Ce stage se déroule sur 5 semaines consécutives soit 180 H.

○ *Services :*

Consultations obstétricales dans les maternités partenaires de la formation clinique.

○ *Horaires :*

Définis en fonction des spécificités des terrains de stage, vacations de consultations de jour sur la base de 36 H / semaine. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

**2. Stage « per-natal » (3 stages) : 6 ECTS ( 180 H), 4 ECTS (120 H), 6 ECTS (180H)**

○ *Objectifs généraux :*

- Diagnostiquer et suivre le travail, réaliser l'accouchement et surveiller ses suites pour une grossesse à terme a priori normale (situation du référentiel métier).

○ *Durée :*

Ces stages se déroulent sur 5 semaines consécutives.

○ *Services :*

Salles de Naissances dans les maternités partenaires de la formation clinique, au moins un stage obligatoire au CHU de Rouen.

○ *Horaires :*

Gardes de jour et nuit de 12 H sur la base de 36 H /semaine. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

**3. Stage « post-natal » : 6 ECTS (180H)**

○ *Objectifs généraux :*

- Assurer un suivi mère-enfant dans les suites de couches jusqu'à la visite post-natale (situation 6 du référentiel métier et compétences).
- Informer des méthodes contraceptives et prescrire une contraception (situation 7 du référentiel métier et compétences).

○ *Durée :*

Ce stage se déroule sur 5 semaines consécutives soit 180 H.

○ *Services :*

Suites de naissances physiologiques dans les maternités partenaires de la formation clinique.

○ *Horaires :*

Gardes de jour et nuit de 12 H ou quarts selon les organisations des équipes sur la base de 36 H / semaine. Les horaires sont portés à la connaissance de l'étudiant par affichage.

**4. Stage « cabinet libéral » : 2 ECTS**

Le cabinet de ce stage est au choix de l'étudiant, les ECTS font partie des ECTS d'UE libres.

○ *Objectifs généraux :*

- Conduire une consultation prénatale (situation 1 du référentiel métier et compétences)
- Participer à l'organisation et à l'animation d'une séance collective de préparation à la naissance et à la parentalité (situation 2 du référentiel métier et compétences)
- Assurer un suivi mère-enfant de la sortie de la maternité jusqu'à la visite post-natale (situation 6 du référentiel métier et compétences)
- Réaliser une consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (situation 7 du référentiel métier et compétences)
- Appréhender les fonctions de la sage-femme en structure ambulatoire (prise en charge globale, premier recours), sa place au sein du système de santé (démarche de prévention, enjeux de santé publique)
- Appréhender les modalités de la gestion (organisation générale et spécifique, comptabilité, réseau ville-établissement de santé) en structure ambulatoire
- Effectuer la prise en soins pour la rééducation du périnée ou la prévention des troubles musculaires du petit bassin

○ *Durée/Horaires :*

Ce stage se déroule sur 2 semaines consécutives (60H) en fonction de l'emploi du temps du maître de stage. Le professionnel communique avec l'étudiant pour transmettre le planning prévisionnel.

## **5. Action « Service Sanitaire » : 2 ECTS**

○ *Objectifs généraux :*

- Sensibiliser les étudiants en santé par la formation aux enjeux de la prévention primaire ;
- Mener des actions concrètes de prévention primaire auprès de territoires et de publics prioritaires ;
- Favoriser l'inter-professionnalité des étudiants en santé ;
- Intégrer la prévention primaire aux pratiques des professionnels de santé et prendre en compte les inégalités sociales et territoriales de santé dans la conception et le choix des actions, et dans leur répartition géographique.

○ *Durée :*

Ce stage se déroule sur 2 semaines consécutives de 30 H. La première partie du stage est consacrée à la préparation de l'action en multidisciplinaire, la seconde partie au déroulé de l'action, et son évaluation.

○ *Services :*

Terrains de stage régionaux répertoriés et attribués par l'Agence Régionale de Santé Normandie.

○ *Horaires :*

Définis en fonction des spécificités des terrains de stage, travail de jour.

### **C. MODALITES DES CONTRÔLES DES APTITUDES ET DES CONNAISSANCES**

✚ *Cf. organisation générale de la licence ainsi que le document définissant les modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances.*

#### **➤ Admission dans l'année supérieure :**

Pour être déclaré admis en SMa4, l'étudiant doit avoir validé les 180 ECTS de la Licence. Aucune dette n'est autorisée quelles que soient les UE.